PARLEMENT EUROPÉEN

2004 *2009*

Commission des droits de la femme et de l'égalité des genres

2008/2234 (INI)

20.1.2009

AVIS

de la commission des droits de la femme et de l'égalité des genres

à l'intention de la commission des libertés civiles, de la justice et des affaires intérieures

sur les problèmes et les perspectives de la citoyenneté européenne (2008/2234(INI))

Rapporteure: Marie Panayotopoulos-Cassiotou

PA_NonLeg

SUGGESTIONS

La commission des droits de la femme et de l'égalité des genres invite la commission des libertés civiles, de la justice et des affaires intérieures, compétente au fond, à incorporer dans la proposition de résolution qu'elle adoptera les suggestions suivantes:

1. souligne l'importance de tenir compte, en permanence, du principe d'égalité entre les hommes et les femmes et de promouvoir l'égalité des chances dans les politiques et les actions de l'Union;

2. souligne qu'il ne peut y avoir de véritable citoyenneté européenne sans reconnaissance et mise en application du principe d'égalité des genres;

3. rappelle que la notion de citoyenneté contribue à l'intégration européenne, en impliquant tant les femmes que les hommes dans le processus;

4. déplore, une fois encore, que la Commission n'ait pas intégré la spécificité de genre dans son cinquième rapport sur la citoyenneté de l'Union et dans l'inventaire des progrès réalisés dans les domaines étroitement liés à la citoyenneté; note que, pour cette raison, il est très difficile de disposer d'une évaluation de l'impact selon le genre et de recommandations sur la question;

5. souligne que le droit de libre circulation et de séjour, qui participe pleinement de la citoyenneté européenne, a un impact considérable sur la vie familiale et les choix éducationnels et professionnels des femmes; invite donc la Commission à tenir compte des besoins spécifiques des femmes dans ce domaine;

6. souligne l'importance pour les femmes des directives relatives au droit de séjour des citoyens de l'Union qui sont étudiants, économiquement non actifs ou retraités, abrogées par la directive 2004/38/CE, et note l'importance de l'information sur ces droits, en constatant que les 16 000 exemplaires du guide intitulé "Comment tirer le meilleur profit de la directive 2004/38/CE", distribué en 19 langues, représentent un chiffre peu élevé en comparaison avec le nombre total d'habitants de l'Union;

7. demande une participation accrue des femmes à la vie politique et au processus décisionnel dans la perspective de l'intégration européenne; à cette fin, les femmes devraient tirer parti de campagnes de sensibilisation accrue pour exercer pleinement leurs droits, en tant que citoyennes de l'Union, et être plus actives au sein des groupes politiques, de la vie politique et dans le cadre des activités des collectivités locales de base de leur pays de résidence;

8. rappelle que l'engagement politique constitue une expression majeure de la citoyenneté, qui pourrait être encouragée chez les femmes par des mesures concrètes telles que le renforcement et l'amélioration des structures d'accueil de la petite enfance;

9. invite la Commission à renforcer les programmes d'information sur la citoyenneté de l'Union afin d'en informer pleinement les mineurs, ainsi que les jeunes filles et les femmes dans les établissements scolaires, notamment dans les régions géographiquement et

socialement désavantagées. demande que ces actions de promotion de la citoyenneté européenne mettent particulièrement en avant le principe de l'égalité hommes-femmes;

10. appelle à une intensification de la protection consulaire des citoyennes européennes dans les pays tiers, notamment en vue de la protection de leur vie, de leur dignité et de leur intégrité.

RÉSULTAT DU VOTE FINAL EN COMMISSION

Date de l'adoption	20.1.2009
Résultat du vote final	+: 20 –: 0 0: 1
Membres présents au moment du vote final	Edit Bauer, Emine Bozkurt, Hiltrud Breyer, Edite Estrela, Ilda Figueiredo, Claire Gibault, Anneli Jäätteenmäki, Lívia Járóka, Rodi Kratsa-Tsagaropoulou, Urszula Krupa, Roselyne Lefrançois, Siiri Oviir, Marie Panayotopoulos-Cassiotou, Zita Pleštinská, Eva-Britt Svensson, Anna Záborská
Suppléant(s) présent(s) au moment du vote final	Gabriela Crețu, Iratxe García Pérez, Anna Hedh, Mary Honeyball, Maria Petre